

s'ouvre au-dessus d'un oculus moderne, et son archivolte est taillée dans un seul morceau de pierre.

Le clocher, qui s'élève sur la première travée du chœur, comme à Berzy-le-Sec, à Breny et à Saconin (Aisne), fut bâti vers 1140 (1). Au nord et au sud, deux baies soutenues par quatre colonnettes éclairent le premier étage. Leur archivolte en tiers-point est rehaussée d'un boudin, d'une gorge et d'une moulure à double biseau. Les feuilles d'eau appliquées sur les chapiteaux se recouvrent en volutes : les tailloirs sont décorés d'un listel et d'une doucine. On distingue sur les bases une scotie entre deux tores. A la hauteur du second étage, chaque face de la tour est ajourée par deux baies en tiers-point qui s'ouvrent entre quatre colonnettes (2). Les moulures des archivoltes se composent de deux boudins, d'un cavet, d'une gorge et d'un cordon de pointes de diamant. Une série de volutes, disposées en sens contraire, se détachent au fond de la gorge, comme dans les clochers de Ciry et de Neuilly-Saint-Front (Aisne). Les chapiteaux, ornés de feuilles d'eau recourbées, sont reliés par un bandeau de feuillages qui contourne le clocher. Du côté de l'est, on aperçoit sur le bandeau deux oiseaux qui se poursuivent (3). La décoration des tailloirs et des bases ressemble à celle de l'étage inférieur.

A chaque angle de la tour, l'architecte a ménagé un retrait qui renferme deux colonnettes superposées, suivant une habitude très répandue dans le Soissonnais au XII^e siècle. Les modillons de la corniche sont garnis de billettes ou de masques grimaçants. Deux baies en tiers-point, encadrées par quatre colonnettes, s'ouvrent dans les pignons du toit en bâtière. Leurs claveaux, rehaussés de deux tores, de deux gorges et de pointes de diamant, s'appuient sur des chapiteaux revêtus de feuilles étroites et mal dégrossies. Les assises commencent à s'effriter, mais les dispositions de la tour peuvent servir à prouver que l'arc brisé apparut dans les baies des clochers vers le second quart du XII^e siècle, et que l'usage des toits en bâtière était déjà très répandu à la même époque.

ÉGLISE DE MAROLLES

Au moyen âge, la paroisse de Marolles (4) dépendait de l'archidiaconé de la Rivière et du doyenné de Coyolles. Le nom du village se trouve mentionné dès le XII^e siècle dans l'obituaire de la cathédrale de Soissons, car l'évêque Josselin, mort en 1152, avait donné au chapitre l'église de Marolles (5). Son successeur, Ancoul de Pierrefonds, gratifia les chanoines de la dîme de la paroisse restituée par Adam de la Ferté-Milon, et Thibauld de Marolles, doyen du chapitre vers le milieu du XV^e siècle, légua à ses confrères une grange et tous les biens qu'il possédait en ce

(1) La hauteur du clocher est de 21^m,80, et la cage mesure 4^m,85 sur 4^m,15 à l'intérieur.

(2) Cf. pl. XXXIII, fig. 5.

(3) *Ibid.*, fig. 6 à 9.

(4) Oise, arr. de Senlis, canton de Betz.

(5) Bibl. nat., collection Baluze, t. XLVI, p. 470.

lieu (1). Le chapitre de la cathédrale conserva donc le droit de présenter à la cure jusqu'à la Révolution (2).

L'église, dédiée à sainte Geneviève et remaniée au XVI^e siècle, comprend une nef, deux bas côtés, un clocher latéral, un transept et un chœur polygonal. Dans son état primitif, cet édifice, terminé par une abside en hémicycle, devait être dépourvu de transept, comme les églises de Dhuizel et de Pernant (Aisne). La nef, recouverte d'un plafond et divisée en quatre travées, fut construite vers le milieu du règne de Louis le Gros. Ses grands arcs en tiers-point retombent sur des piles massives et sur des tailloirs ornés de moulures ou de petits zigzags. Toutes les fenêtres en plein cintre, bouchées à l'époque moderne, sont encore intactes. Au sud, les piliers de la nef furent retaillés au XVI^e siècle, quand on amorça des voûtes d'ogives dans le bas côté méridional, dont les fenêtres portent l'empreinte du style de la Renaissance.

Le bas côté nord, surmonté d'un lambris, a conservé sous le clocher une voûte en berceau brisé encadrée par des doubleaux en tiers-point, une fenêtre et des arcatures en plein cintre; mais ses autres baies ont été remaniées. Cette partie de l'église, construite vers 1130, remonte à la même date que le carré du transept, où s'élève une croisée d'ogives revêtue d'un gros boudin entre deux tores (3). La clef de voûte monte beaucoup plus haut que le sommet des doubleaux. Il en résulte que les compartiments de remplissage sont très inclinés, suivant une disposition souvent adoptée par les architectes dans la première moitié du XII^e siècle. D'ailleurs, cette curieuse voûte est appareillée avec beaucoup d'inexpérience.

L'arc qui fait communiquer la nef avec le transept décrit une courbe en cintre légèrement brisé : ses claveaux, ornés de cinq gros tores, retombent sur dix colonnettes engagées. Les chapiteaux qui portent l'empreinte d'un style très barbare sont décorés de godrons, de palmettes, de feuilles d'eau et de feuilles de fougère. Des petits personnages complètement nus, sculptés avec la plus grande maladresse, se détachent sur trois corbeilles (4). Le profil des tailloirs se compose d'un méplat et d'une doucine reliés par une baguette. Le croisillon nord présente un arc d'encaissement, une voûte d'ogives à tore aminci, et des chapiteaux à crochets du XIII^e siècle ; mais ses fenêtres furent remaniées au XVI^e siècle, quand on prit le parti de rebâtir le croisillon sud, dont la voûte est renforcée par des liernes et des tiercerons. Le chœur est une œuvre de la même époque, comme l'indiquent le profil de ses voûtes et le remplage flamboyant des fenêtres qui s'ouvrent dans les pans coupés.

A l'extérieur, le bas côté sud, le transept et le chœur présentent une porte latérale, des fenêtres et des contreforts du XVI^e siècle ; mais les baies en plein cintre du bas côté nord ont perdu leur caractère primitif. La façade a subi de nombreux remaniements : on aperçoit au-dessous du pignon une rosace moderne et les débris d'un bandeau orné d'étoiles. L'archivolte en tiers-point du portail s'est conservée intacte : sa forme peut servir à prouver que l'arc brisé apparut dans les portes dès le second quart du XII^e siècle, comme à Béthisy-Saint-Martin (Oise) et à Cerseuil (Aisne). Les claveaux sont garnis de bâtons brisés, de zigzags enchevêtrés et de têtes d'oiseaux de proie dont le bec allongé se colle sur un boudin (5) : un cordon de pointes de diamant entoure la plus grande archivolte.

Cette curieuse ornementation fut sculptée vers 1135, mais on a remanié les pieds-droits du portail à l'époque moderne. Les têtes plates de Marolles, qui se retrouvent à Épaux (Aisne) et à

(1) Bibl. nat., collection Baluze, t. XLVI, p. 468 et 472.

(2) Bibliographie : Notice par M. GRAVES, dans l'*Annuaire de l'Oise*, 1851, canton de Betz, p. 96.

(3) Cf. pl. XXXIV, fig. 3.

(4) *Ibid.*, fig. 4.

(5) *Ibid.*, fig. 2.

Cuvergnon (Oise), prouvent l'influence exercée par l'école romane de la Normandie sur la décoration des monuments religieux de l'Ile-de-France au XII^e siècle. En effet, des masques identiques sont appliqués sur le portail des églises de Serquigny (Eure), de Marigny, de Bretteville-l'Orgueilleuse, de Putot (Calvados), d'Iffley, de Sainte-Marie de Barton et de Middle Rasen en Angleterre (1).

Le clocher qui s'élève sur la dernière travée du bas côté nord, comme à Bonneuil en Valois (Oise), n'est pas antérieur à la fin du règne de Louis VI. Ses trois étages reposent sur des bandeaux garnis d'un listel, d'un cavet et d'une baguette (2). Le premier étage, dissimulé par une tourelle d'escalier moderne, renferme sur chaque face deux baies en plein cintre entourées d'une moulure à double biseau. L'architecte a répété la même disposition au second étage, mais les montants des baies supportent un double rang de claveaux. A la hauteur du dernier étage, les contreforts d'angle s'arrêtent sous un bandeau mouluré, et deux baies accouplées s'ouvrent de chaque côté de la tour (3). Leur archivolte en plein cintre, soutenue par quatre colonnettes, est revêtue de deux boudins, d'une gorge et d'un cordon de pointes de diamant. Ce groupe de moulures encadre deux petites arcades de la même forme, décorées d'un tore, qui retombent sur un fût monolithique et sur deux colonnettes engagées. Les chapiteaux, reliés par un large bandeau, sont ornés d'entrelacs, de feuilles d'acanthe et de feuilles d'eau qui se recourbent en volutes : la doucine des tailloirs est surmontée d'un listel. On remarque autour des bases une gorge entre deux tores.

A chaque angle du clocher, une petite colonne se trouve engagée dans un retrait, et la corniche, garnie de feuilles d'acanthe, s'appuie sur des têtes grotesques. La grande flèche octogone en pierre qui couronne la tour est flanquée de quatre pyramides triangulaires établies sur des trompes : ses assises, dépourvues d'écaillles, sont ajourées par d'étroites ouvertures, et ses arêtes forment une ligne brisée. L'architecte fut sans doute obligé de modifier l'inclinaison des pans coupés en cours d'exécution, pour ne pas donner trop de hauteur à la flèche. Il est intéressant de comparer ce clocher à ceux des églises de Béthisy-Saint-Martin, de Saint-Vaast-de-Longmont, de Saint-Leu-d'Esserent, de Saintines et de Villers-sous-Saint-Leu (Oise), construits vers la même époque. La tour de Marolles, qui se distingue par le nombre de ses étages, par la hauteur de sa flèche et par l'élégance de son ornementation, mériterait d'être classée parmi les monuments historiques.

ÉGLISE DE MONTHIERS

Le village de Monthiers (4) tire son nom du premier édifice religieux bâti sur son territoire, et la plus ancienne mention de la paroisse se rapporte à l'église donnée aux chanoines de la

(1) Cf. RUPRICH-ROBERT, *L'architecture normande aux XI^e et XII^e siècles*, pl. CVII, CXIII, CXVII, CXXIII, CXXIV, CXXVII et CXXX.

(2) La hauteur du clocher est de 30 mètres, et la cage mesure à l'intérieur 3^m,49 sur 3^m,35.

(3) Cf. pl. XXXIV, fig. 1.

(4) Aisne, arr. de Château-Thierry, canton de Neuilly-Saint-Front.